

« Je veux mettre ma robe... »

« Est-ce vraiment si difficile de me laisser choisir ? »

Pour beaucoup, choisir ses vêtements est un geste banal. On ouvre une armoire, on hésite entre deux chemises, on choisit une couleur, un chandail, une robe, un pantalon. Puis on s'habille et on commence sa journée. Mais pour un résident, ce geste peut représenter beaucoup plus. C'est parfois l'un

des derniers espaces où il peut encore décider pour lui-même.

On lui propose une tenue, il en préfère une autre. On lui rappelle la consigne, il insiste. La consigne est respectée, mais qu'en est-il de la personne? Le choix devient résistance. La résistance devient incompréhension. L'incompréhension devient frustration. Et parfois, derrière un simple vêtement, c'est une petite parcelle de liberté qui disparaît.

Quand choisir devient difficile

M^{me} L., 84 ans, se prépare pour participer à une activité organisée dans la résidence. Une employée lui présente les vêtements préparés pour la journée. Mme L. regarde les vêtements, puis se dirige lentement vers son armoire. Elle en sort une robe. Une vieille robe fleurie. « Je veux mettre celle-là, » dit-elle. On lui explique que la tenue prévue est plus appropriée pour l'activité. Elle insiste. « Mais moi, je veux celle-là. », puis d'un soupir, elle ajoute : « C'est celle que je portais quand mon mari m'emmenait

danser. » Ce n'était finalement pas seulement une robe. C'était un souvenir, une histoire, une partie de sa vie. La préposée sourit. Elle regarde la robe, puis elle dit : « Alors, aujourd'hui, ce sera votre robe. » Celle-ci sourit à son tour, car quelque chose d'essentiel a été préservé : son droit de choisir.

Quand la règle rencontre la liberté

En résidence, les règles ne sont pas inutiles. Elles permettent d'organiser la vie collective, de protéger les résidents, d'assurer leur sécurité et de faciliter le travail des équipes. Mais une règle devrait-elle toujours avoir le dernier mot ?

Cette question n'est pas seulement une question d'organisation. Elle touche à quelque chose de beaucoup plus profond : la liberté et la dignité de la personne. La Charte canadienne des droits et libertés protège son article 7, le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne. La jurisprudence canadienne reconnaît dans cette liberté une sphère d'autonomie personnelle permettant à chacun de prendre certaines décisions profondément liées à sa vie privée et à son indépendance. (ministère de la Justice)

Bien sûr, ce texte ne dit pas littéralement : « Tout résident a le droit de porter la robe de son choix. » Mais l'esprit qu'il véhicule nous oblige à poser une question essentielle. Jusqu'où pouvons-nous

organiser la vie d'une personne sans empiéter inutilement sur sa liberté et sa dignité? Car entrer en résidence ne signifie pas renoncer à ses droits. Vieillir ne signifie pas perdre sa liberté. Et avoir besoin d'aide ne signifie pas devoir abandonner sa capacité de choisir.

Prendre soin, c'est aussi préserver l'autonomie

Prendre soin d'un résident, ce n'est pas seulement lui donner les soins dont il a besoin. C'est aussi préserver ce qu'il peut encore décider. La tenue qu'il veut porter. Le livre qu'il veut lire. La musique qu'il veut écouter. Le dessert qu'il préfère. Le fauteuil dans lequel il souhaite s'asseoir. Ces choix peuvent paraître insignifiants lorsqu'on les regarde de l'extérieur. Mais pour celui qui les fait, ils peuvent représenter une continuité avec la personne qu'il a toujours été. Lorsque le choix du résident ne compromet ni sa sécurité ni celle des autres, pourquoi ne pas lui laisser cet espace? Pourquoi ne pas proposer deux tenues plutôt qu'en imposer une? Pourquoi ne pas demander : « Qu'est-ce que vous aimeriez porter aujourd'hui ? » Une question en apparence simple, mais qui traduite signifie : « Votre choix compte encore. »

Dilemme entre la règle et la personne

Bien sûr, certaines situations nécessitent des limites : une condition médicale, une activité particulière,

un risque pour la sécurité ou une incapacité réelle à comprendre les conséquences d'un choix peuvent parfois justifier une intervention. Mais entre tout permettre et tout imposer, il existe un espace précieux : celui du discernement.

La bonne question n'est peut-être donc pas : « Quelle est la consigne ? » Mais plutôt : « Cette consigne est-elle réellement nécessaire dans cette situation, et/ou respecte-t-elle encore la personne qui se trouve devant moi ? » C'est dans cet espace que le soin devient véritablement humain. Et si nous commençons par demander : « Avant de dire : « Ce n'est pas possible. » Essayons parfois de demander : « Pourquoi souhaitez-vous porter celle-ci ? » Avant de penser : « Elle refuse encore. » Essayons de comprendre ce que son refus veut dire. Car derrière un refus, il peut y avoir une préférence. Derrière une préférence, un souvenir. Et derrière ce souvenir, toute une vie. Et parfois, respecter la liberté d'un résident commence par quelque chose d'aussi simple que de lui demander : « Qu'aimeriez-vous porter aujourd'hui ? »

La règle peut organiser une journée, mais le choix peut donner du sens à cette journée. La dignité ne disparaît pas avec l'âge. La liberté ne disparaît pas avec la perte d'autonomie. Parfois, préserver l'autonomie d'un résident demande simplement : de proposer – d'écouter – et de laisser choisir.



Photo : Michel Fortier
J'ai demandé à Lucille si elle aimait le nouveau chandail que je lui avais offert : elle s'est levée et a pris cette pose!

D'hier à aujourd'hui

Gleason Thérberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Bonne nouvelle. Depuis une soixantaine d'années, au Québec, une grande quantité de mots anglais apparaissant dans les conversations quotidiennes, sont disparus. En font partie *tire* prononcé [tâyeûr], qui n'avait rien à voir avec les tissus a été remplacé couramment par pneu. Le *stool* [stoïle] a été remplacé par tabouret et les magasins *Woolworth* où l'on s'asseyait devant le comptoir du restaurant ne sont eux aussi plus que souvenirs. La *shop* [chôpe] est ainsi plus fréquemment évoquée par usine ou boutique. Le *bargain* [barguène] a fait place à l'entente ou la simple occasion, malheureusement trop souvent remplacée par opportunité. La *main street* [m'ne]

des villes et villages, c'est désormais la *rue principale*, dont les Colocs ont souligné les déboires. Et le *poll* [pôle] où l'on se rendait voter est cet automne un bureau de scrutin.

Mais à la même époque, j'entendais aussi les mots de mon père, venus de plus longtemps que lui, et qui ont eux aussi disparus. Les *roulières*, qui sont les traces creuses jadis laissées par les roues des charrettes sur les chemins, et où s'accumule de nos jours la pluie sur nos routes asphaltées. La hâle de la montée de la fumée dans la cheminée ou ce mouvement d'air le long des pentes ascendantes des vallons. La *besogne* des tâches plus ou moins accaparantes qui ne sont

plus que du travail. Le *cant* du côté des objets qui peuvent être déséquilibrés ou permettre de s'encanter quand on cherche le confort d'une posture, souvent pour s'endormir. L'*égrianché* plus marqué que l'ébréché menaçant la tasse ou l'assiette de ne plus être utile. La *goûtance* évoquant la saveur d'un fruit ou de l'ingrédient savamment ajouté à la recette. Et je m'en voudrais d'oublier le *portuna* avec lequel dans ses contes Jacques Ferron, mon père d'adoption, rappelle le nom de la trousse du médecin visitant les malades.

Et je déplore aujourd'hui les habitudes empruntées de l'anglais des appellations commerciales

bousculant complément et nom, comme dans *Espace coiffure*, *Canadian tire*, *Intact assurances* ou l'horrible *Igloofest*, qui pourrait s'appeler *Hiver en fête*, et tout au moins franciser *iglou* en utilisant la graphie française des sonorités. Certains audacieux le font d'ailleurs déjà en écrivant *fonne*, tout aussi compréhensible que *fun*; ou *tchomme*, au lieu d'un *chum* qui fait concurrence au CHUM, Centre hospitalier universitaire de Montréal. Heureusement, certains inventent des *Savoura* et des *Lactancia*, voire, des noms vigoureux pour des bières, dont les exemples vous viendront aux yeux avant d'arriver à vos lèvres.

Mots et Mœurs

Solutions des jeux de la page 33

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	N	G	F	R	O	I	D		A	R
2	A	R	B	O	R	E	S	C	E	N	T	E
3	N	I		L		I	S	O		E	T	E
4	S	T	R	E	S	S	E	N	T		E	L
5	C	H	A	M	P		L	O	E	S	S	
6	U	M	P		A	N	E	C	D	O	T	E
7	L	E	E	D	S		T	L		N	E	S
8	O	T	E		M	E	S	A	N	G	E	S
9	T	I	S	S	E	S		S	A	E		E
10	T	Q		P		S	A	T	I	R	E	
11	E	U	R	O	P	A		E	T	I	R	E
12	S	E	P	T	A	I	N	S		E	S	T

Mot perdu

À la recherche du mot perdu

1 É 2 T 3 O 4 I 5 L 6 E

- 1 – Étang 4 – Île
2 – Têtard 5 – Libellule
3 – Oasis 6 – Esturgeon

1 V 2 I 3 O 4 L 5 O 6 N

- 1 – Vipère 4 – Luciole
2 – Impasse 5 – Océans
3 – Osier 6 – Nuit